



**MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ**

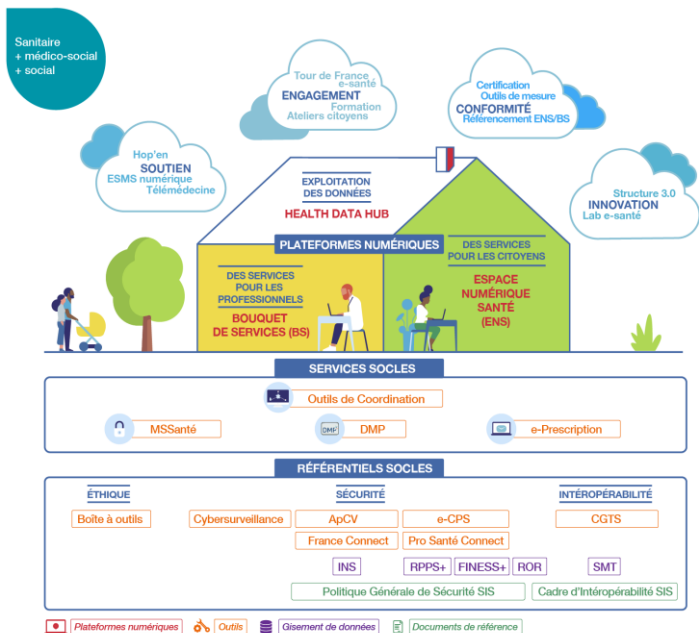
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **PROGRAMME ROR** *PRÉSENTATION ET FEUILLE DE ROUTE*

---

- 1 Le référentiel ROR**
- 2 La feuille de route 2019-2022**
- 3 La disponibilité des lits et le ROR**

# Le référentiel ROR, un référentiel transversal dans l'architecture globale de la e-santé



Alors qu'il était initialement conçu en 2007 pour répondre aux besoins d'orientation en urgence, la conceptualisation du ROR a progressivement évoluée pour passer d'une logique « outil métier » à une logique de **référentiel recensant l'ensemble de l'offre sanitaire et du médico-social, comprenant un volet sur la disponibilité des lits hospitaliers.**

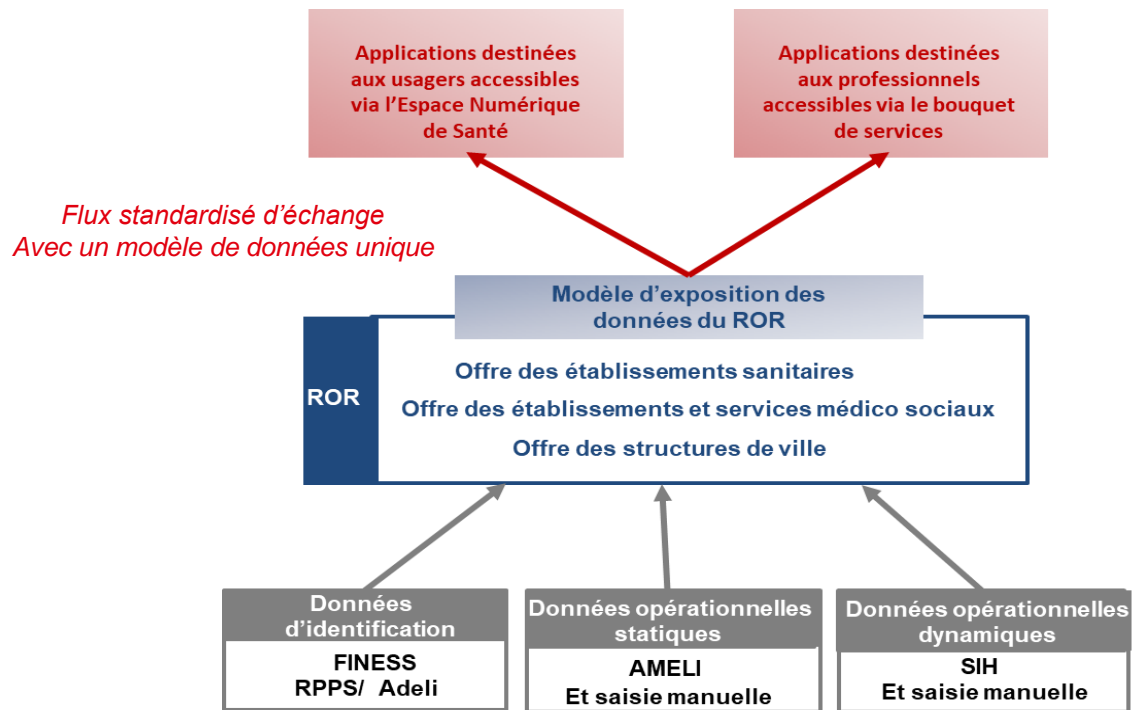
Il répond à 3 grands enjeux :

- Un référentiel unique de données de description de l'offre de santé
- Un référentiel commun aux champs sanitaire et médico-social
- Une description de l'offre de santé unique et homogène pour l'ensemble du périmètre
- Une vision nationale de l'offre de santé, via 17 bases régionales ROR, appuyées sur l'une des 2 solutions ROR actuelles avant la mise en œuvre d'un ROR national.



Vidéo de présentation du ROR : <https://esante.gouv.fr/projets-nationaux/repertoire-operationnel-ressource>.

## Un référentiel appuyé sur des flux standardisés

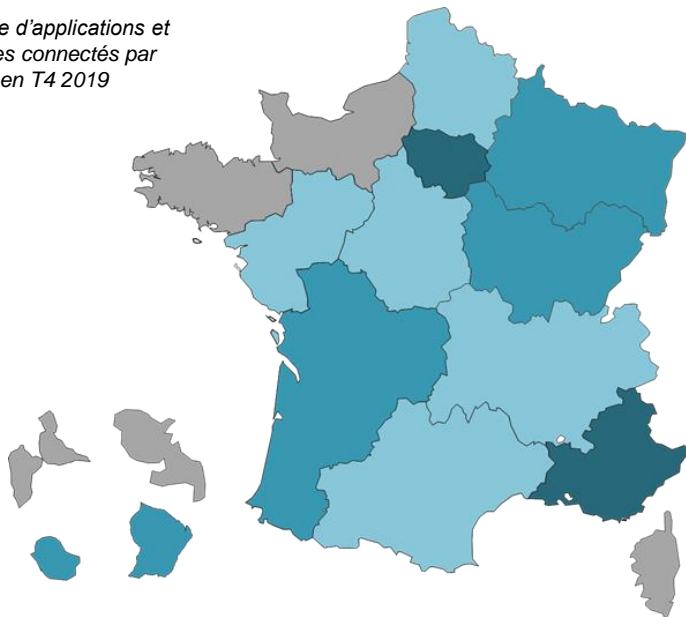


Un modèle de description des flux de données unique pour présenter l'offre de santé des structures sanitaires et médicosociales, dont les spécifications sont disponibles sur le site de l'ANS : <https://esante.gouv.fr/projets-nationaux/repertoire-operationnel-ressource>

Une coexistence avec des flux propriétaires dans certaines régions pour des applications régionales

# Un usage important pour les applications régionales

Nombre d'applications et modules connectés par région en T4 2019



Nombre d'applications et modules connectés

- Très avancé (+ de 10)
- Avancé (Entre 6 et 10)
- Moyen (Entre 3 et 5)
- Faible (Entre 1 et 2)
- Pas application ou module connecté

Modules intégrés à une solution ROR	Applications externes
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Disponibilité des lits (14 régions)</li> <li>▶ Tension en établissement de santé (5 régions)</li> <li>▶ Plan blanc (5 régions)</li> <li>▶ SRVA (5 régions)</li> <li>▶ PDES (4 régions)</li> <li>▶ RPU (4 régions)</li> <li>▶ Terminal des urgences (2 régions)</li> <li>▶ Filières (2 régions)</li> <li>▶ Plan bleu (2 régions)</li> <li>▶ Événements indésirables (2 régions)</li> <li>▶ 6 autres modules utilisés au sein d'une seule région</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Sante.fr (13 régions*)</li> <li>▶ ViaTrajectoire (6 régions)</li> <li>▶ SMURT@B utilisée au sein d'une région</li> </ul>
	<b>flux spécifiques</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Application mobile ROR (4 régions)</li> <li>▶ Sante.fr (4 régions*)</li> <li>▶ Télémédecine (3 régions)</li> <li>▶ Cerveau (2 régions)</li> <li>▶ ORU (2 régions)</li> <li>▶ 19 autres applications avec flux spécifiques utilisées au sein d'une seule région</li> </ul>

(\* Sante.fr utilise des flux normalisés à l'exception des régions Grand-Est, Guadeloupe, Ile-de-France, et Pays de la Loire pour lesquelles elle utilise des flux spécifiques

# Une feuille de route nationale du programme ROR d'ici 2022

## Des enjeux métiers et techniques

### 1 Appuyer le déploiement des usages via les applications connectées au ROR

- Des applications régionales à mutualiser, qui tirent les besoins d'interopérabilité et des expérimentations à déployer (ex. : *outils SMUR...*)
- Des offres de santé à décrire : offre de soins primaires, centre de référence, télésanté, coordination, addicto, post-trauma...

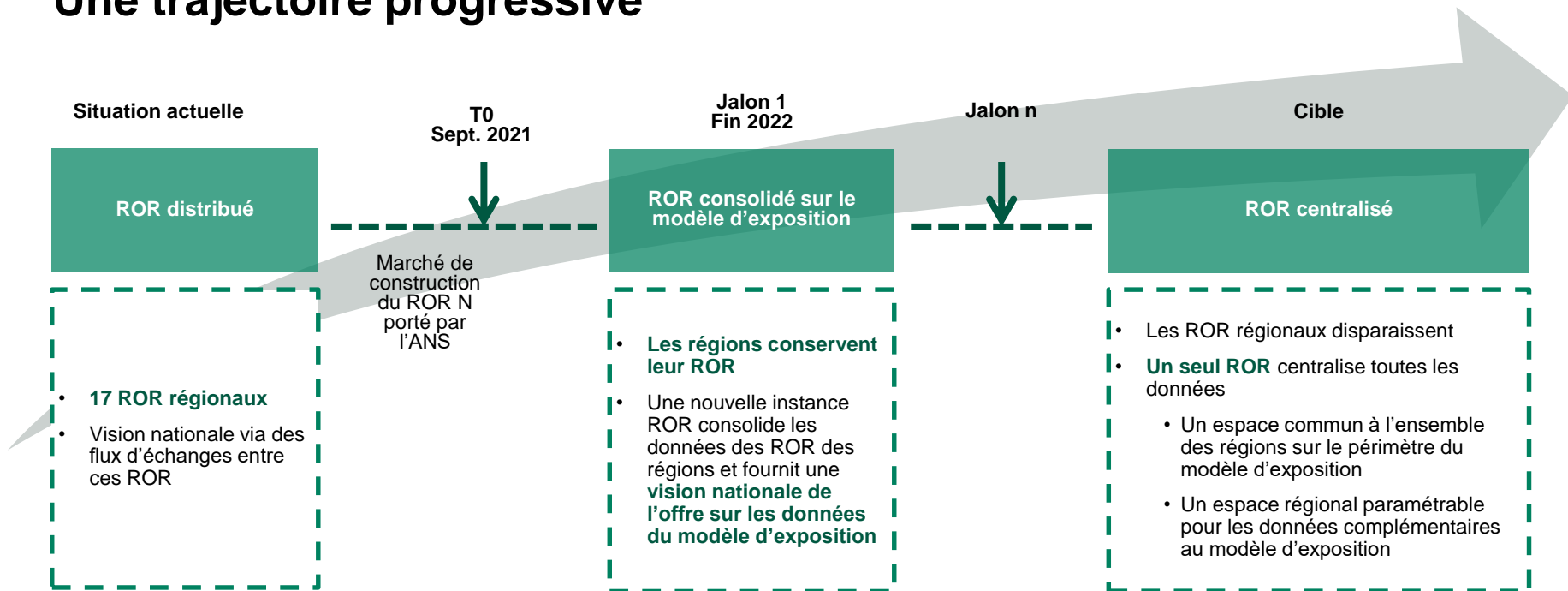
### 2 Sécuriser les usages du référentiel

- Donner une base juridique au référentiel (décret en conseil d'Etat à prendre, avec consultation CNIL, convention d'utilisation des données ANS/ARS)
- Déployer un système d'habilitation et d'accès aux données plus agile et plus sécurisé

### 3 Faire évoluer l'architecture pour améliorer le niveau de service

- Convergence vers un ROR national unique avec plusieurs jalons (1<sup>er</sup> jalon fin 2022) et un décommissionnement progressif des 17 ROR régionaux actuels, jusqu'en 2024 environ (*modification de tous les flux régionaux de connexion aux ROR + maintien en condition opérationnelle des ROR*)
- Amélioration des performances des ROR régionaux

# Une trajectoire progressive



# Les lits et tensions hospitalières

## Le suivi des tensions hospitalières, un sujet historiquement piloté par les ARS

- Historiquement portés par les ORU, les ROR ont été conçus pour la description de l'offre de santé pour orienter les patients en urgences (dont la disponibilité des lits dans les soins critiques) et comprennent des outils métiers imbriqués dans les ROR régionaux
- Le sujet de la disponibilité et du capacitaire n'a pas fait l'objet d'une formalisation précise (seul le guide de travail ANAP précise les définitions...).
- Le pilotage des lits en établissement demeure un sujet sensible, sujet à des tensions internes et à un fort facteur humain



**En conséquence, les ROR comprennent des descriptions hétérogènes de données sur les lits :**

- **En terme de périmètre :**
  - 100% des régions sur le périmètre soins critiques,
  - En partie sur le SSR et les lits de MCO
- **En terme de statuts :** ROR less : 5 statuts différents (installé / ouvert / fermés/ bloquants / dispo), des outils de pilotage reconnus vs ROR IR : 2 statuts (installés / dispo) pour un usage immédiat
- **En terme d'alimentation :** certaines régions ont déployé des flux automatisés entre les ES et les ROR, d'autres s'appuient sur des saisies manuelles



# Les lits et tensions hospitalières

## Prochaines étapes

Un appui financier aux ARS, Grades et établissements à 2 niveaux en C2 2020

- Appui au déploiement des flux entre établissements et ROR pour les données « lits »
- Appui à l'acquisition et la mise en œuvre de logiciels de *bed management*

Une progressivité dans l'harmonisation des flux entre établissement et ROR régionaux

A date :

- Un flux ROR « Paca / less » pour les ROR concernés
- Un webservice « ROR IR » pour les régions concernées



Un flux SIH – ROR unifié en attendant le ROR National



Un flux ROR national d'alimentation du ROR national

Un souhait d'enrichir la description des lits en vue du ROR national soumis à l'arbitrage des régions dans le cadre de la feuille de route ROR

# Une équipe ROR nationale en appui et en complément des régions

- Des spécifications en accès libre sur le site de l'ANS, ainsi que la procédure de sécurisation des flux : <https://esante.gouv.fr/projets-nationaux/repertoire-operationnel-ressource>
- La possibilité de réaliser des tests sur une plateforme nationale Platines pour les flux standardisés du modèle d'exposition
- Une équipe experte en appui des GRADeS et des ARS : [asip-ror@sante.gouv.fr](mailto:asip-ror@sante.gouv.fr)